Fabriquer son pain au levain à partir de céréales paysannes

Public cible
Formation pour les céréalier.ère.s du département 37 utilisant des semences paysannes ou souhaitant en cultiver dans les années qui viennent.

Objectifs
Acquérir des compétences théoriques et pratiques sur la transformation de farines issues de céréales paysannes pour la production de pains biologiques au levain.

Enjeux
Un groupe de céréaliers cultivent depuis plusieurs années des semences paysannes. Le sujet des semences paysannes est travaillé au sein de l'ADEAR 37 avec ces paysan.ne.s. Ces paysan.en.s souhaitent pouvoir faire du lien avec l'étape de la transformation (boulangerie) et voir comment leurs semences peuvent influencer le gout du pain. Ils souhaitent donc se former sur la boulangerie afin de bien connaitre les étapes de transformation de la céréale jusqu'au pain, de pouvoir analyser les différents facteurs liés aux semences.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Connaître les éléments descriptifs de sa farine pour évaluer ses caractéristiques.
Comprendre le fonctionnement du levain.
Savoir préparer son propre levain.

Modalité d'enseignement
présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques, réalisations au fournil et observations pratiques du protocole de panification. Intervenant : Thibaud Ferard, boulanger et formateur aux Compagnons du Devoir Responsable de stage : Paul Froger, ADEAR 37

Moyens matériels
Tableau / paper board + fiche technique

Modalités d'évaluation des acquis
Mise en situation : exercices pratiques de fabrication de pains au levain (pétrissage, pointage, façonnage). Tour de table permettant une synthèse des acquis de la formation basée sur l'expression des stagiaires (quels changements envisagent-ils dans leur observation et travail de mouture à l'issue de cette formation ?).
Questionnaire d'évaluation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF
Association Régionale pour le Développement de l'Emploi
Agricole et Rural
Adresse 87A Route de Chateau-Renault, 41000 BLOIS
N° de déclaration d'existence en tant qu'organisme de formation : 244 10107341

Références qualités
qualicert

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 37

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 11/12/2023

Tarifs
Non adhérent 224€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Paul Froger
paul.froger@adear37.org
ADEAR 37
ADEAR 37
17 allée de la Gaudinière

37000
Tours
Tel. 09 66 89 52 16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 100%%

Repas partagé

Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

12 déc 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	CFA Compagnon 37000 TOURS	Thibault FERARD

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à